

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
 - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
Il faut plus de souplesse, plus de pragmatisme. Nous devons faciliter les procédures administratives, créer des crèches, renforcer une fois pour toute l'égalité salariale entre femmes et hommes. Aujourd'hui, je trouve aberrant que les hommes n'aient toujours pas de congé paternité.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
Mettre en place des structures de soutien. Développer le système de télé travail, mettre en place plus de souplesse pour les horaires et un soutien RH de proximité.
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?
Je pense que certaines familles n'accèdent pas à de telles prestations car leur revenu dépasse un certain seuil. Par exemple, la classe moyenne est souvent fortement taxée mais profite très rarement des aides étatiques.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?
L'Etat doit faire en sorte d'alléger un peu moins les familles monoparentales et la classe moyenne.
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
Ce dispositif aiderait à mettre sur pied un encadrement, un soutien et une meilleure coordination entre les différentes associations et institutions étatiques.
 - b) Quels en seraient les désavantages ?
Je ne vois que des avantages si on adopte une approche pragmatique et simplifiée au niveau administratif. Je n'aime pas les systèmes trop compliqués dans lesquels on fait trainer les choses.
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

À voir. Tout dépend des objectifs à atteindre mais aussi de la méthodologie mise en place.

- b) Quels en seraient les désavantages ?

Attention de ne pas créer de doublon alourdissant, avec le travail qui se fait déjà au niveau du SPMI par exemple.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Aujourd'hui, nous avons une direction générale de l'action sociale qui est responsable de la mise en œuvre des dispositions relatives aux prestations destinées aux familles (par exemple les prestations complémentaires familiales et les allocations familiales).

La DGAS assure aussi une fonction de veille, d'analyse et de stratégie pour tout ce qui touche à la politique familiale de notre canton.

- b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

L'Etat doit améliorer le système de la politique familiale. On ne peut pas seulement verser des allocations et se dire satisfaits de la situation. Je sais que la problématique des pères divorcés est à traiter de manière sérieuse.

Nous devons combattre certaines injustices, à tous les niveaux (par exemple, les non versements de pensions alimentaires).